

# CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2015

A 19h30, en préambule à la réunion, Jacky Orsolle, créateur de l'entreprise « Le Petit Train « Givernon » était invité à présenter son projet dont l'objectif est la mise en place d'un petit train touristique reliant Vernon à Giverny. Tous les membres du Conseil ont pu, après l'exposé de Mr Orsolle, poser toutes les questions souhaitées relatives à la faisabilité de ce projet. Le débat a été clos à 20h45 et la réunion du Conseil Municipal a donc pu débuter.

- - - - -

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué les 10 & 12 juin par le maire, Monsieur Claude LANDAIS, s'est réuni à la Mairie de Giverny à 20h en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire.*

Étaient présents : M Claude LANDAIS, Mme Monique DELEMME, Mr Daniel DROIN, Mr Norbert FAVIN, Mr Yves HERGOUALC'H, Mme Claude LELEU, Mr Michel METZ, Mr Grégoire BERCHE, Mr Jacques FALC'HON, Mme Anne-Marie GRIFFON, Mme Danielle MERIEUX, M Arnaud ETCHEBERRY, M Jean-Claude ROSIER, M François LAMY.

Secrétaire de séance : M Norbert FAVIN

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 5 mai 2015 a été approuvé et validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## **Convention de partenariat avec la Fondation Claude Monet/parking**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, que la convention signée pour une durée de 5 ans arrive à échéance et devra être renouvelée par reconduction expresse.

La participation financière de l'Académie des Beaux-Arts doit permettre à la commune d'assurer l'entretien et les travaux de maintenance du parc de stationnement « La Prairie

### **Délibération**

**OBJET : ACADEMIE DES BEAUX ARTS - Convention de Partenariat Parc de stationnement paysager "La Prairie".**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, qu'une convention a été signée le 26 octobre 2010 pour une durée de 5 ans pour 262 500 €. Cette dernière arrive à échéance et devra être renouvelée par reconduction expresse.

La participation financière de l'Académie des Beaux-Arts doit permettre à la commune d'assurer l'entretien et les travaux de maintenance du parc de stationnement "La Prairie".

Depuis trois ans, le succès de la fréquentation touristique du site a obligé la commune à reprendre l'organisation des stationnements des cars et des camping-cars sur les lieux réservés aux véhicules légers. Ces emplacements étant plus fragiles, une maintenance annuelle est obligatoire.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à proposer à l'Académie des Beaux-Arts le renouvellement de la convention de partenariat, sur des bases tenant compte de cette nouvelle organisation, pour une période de 5 ans.

**Après avoir délibéré  
Le conseil Municipal  
à l'unanimité**

### **Autorise Monsieur le Maire**

- à proposer à l'Académie des Beaux-Arts, le renouvellement de la convention de partenariat.
- A signer la convention de Partenariat.

## **Convention Rythmes scolaires avec la fondation Claude Monet**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, qu'une première convention de Partenariat pour un an a été signée avec l'Académie des Beaux-Arts, le 31 octobre 2014 pour un montant de 6 120 €. Cette dernière arrive à échéance et devra être renégociée avec le Directeur de la Fondation Claude Monet.

La participation financière de l'Académie des Beaux-Arts a permis à la commune de proposer aux enfants scolarisés à l'école de Giverny une prestation culturelle et ludique de qualité pour la réforme des rythmes scolaires issue du décret 2013-77 du 24 janvier 2013.

### **Délibération**

#### **OBJET : ACADEMIE DES BEAUX ARTS - Convention de Partenariat - RYTHMES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, qu'une première convention de Partenariat pour un an a été signée avec l'Académie des Beaux-Arts, le 31 octobre 2014 pour un montant de 6 120 €. Cette dernière arrive à échéance et devra être renégociée avec le Directeur de la Fondation Claude Monet.

La participation financière de l'Académie des Beaux-Arts a permis à la commune de proposer aux enfants scolarisés à l'école de Giverny une prestation de qualité pour la réforme des rythmes scolaires issue du décret 2013-77 du 24 janvier 2013.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à proposer à l'Académie des Beaux-Arts le renouvellement de la convention de partenariat. Le coût financier pris en charge par la Fondation, pour l'année scolaire 2015/2016, représente la moitié de la dépense engagée par la commune. L'année scolaire représente 35 semaines (14 en 2015 et 21 en 2016) et la rémunération des intervenants sera de 180 €/ séance d'1h30 par semaine.

### **Après avoir délibéré**

#### **Le conseil Municipal**

#### **à l'unanimité**

#### **Autorise Monsieur le Maire**

- à proposer à l'Académie des Beaux-Arts, le renouvellement de la convention de partenariat.
- A signer la convention de Partenariat.

## **Convention Toilettes publiques avec la Fondation Claude Monet**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, qu'une première convention de Partenariat pour deux ans a été signée avec l'Académie des Beaux-Arts, le 10 juin 2014 pour un montant de 16 000 €/an. Cette dernière arrive à échéance et devra être renégociée avec le directeur de la Fondation Claude Monet.

### **Délibération**

#### **OBJET : ACADEMIE DES BEAUX ARTS - Convention de Partenariat - TOILETTES PUBLIQUES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, qu'une première convention de Partenariat pour deux ans a été signée avec l'Académie des Beaux-Arts, le 10 juin 2014 pour un montant de 16 000 €/an. Cette dernière arrive à échéance et devra être renégociée avec le directeur de la Fondation Claude Monet.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à proposer à l'Académie des Beaux-Arts, le renouvellement de la convention de partenariat pour une période de cinq ans. Le coût financier pris en charge par la Fondation représente environ 35% de la dépense engagée par la commune.

La commune de Giverny fournira chaque année le bilan du fonctionnement des Toilettes publiques.

**Après avoir délibéré**  
**Le conseil Municipal**  
**à l'unanimité**

**Autorise Monsieur le Maire**

- à proposer à l'Académie des Beaux-Arts, le renouvellement pour cinq ans de la convention de partenariat.
- A signer la convention de Partenariat.

## **Convention Toilettes publiques avec la Maison du Tourisme**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, que la première convention de Partenariat pour deux ans signée avec la Maison du Tourisme, le 19 juin 2014 pour un montant de 6 000 €/an arrive à échéance et devra être renégociée avec son directeur.

**Délibération**

**OBJET : MAISON DU TOURISME - Convention de Partenariat TOILETTES PUBLIQUES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, qu'une première convention de Partenariat pour deux ans a été signée avec la Maison du Tourisme, le 19 juin 2014 pour un montant de 6 000 €/an. Cette dernière arrive à échéance et devra être renégociée avec son directeur.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à proposer à la Maison du Tourisme le renouvellement de la convention de partenariat pour une période de cinq ans. Le coût financier pris en charge par la Maison du Tourisme représente environ 13% de la dépense engagée par la commune.

La commune de Giverny fournira chaque année le bilan du fonctionnement des Toilettes publiques

**Après avoir délibéré**  
**Le conseil Municipal**  
**à l'unanimité**

**Autorise Monsieur le Maire**

- à proposer à la Maison du Tourisme, le renouvellement pour cinq ans de la convention de partenariat
- A signer la convention de Partenariat

## **Convention Toilettes publiques avec le MDIG**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, que la première convention de Partenariat pour deux ans signée avec le MDIG, le 30 mai 2014 pour un montant de 12 000 €/an arrive à échéance et devra être renégociée avec son directeur.

**Délibération**

**OBJET : MUSEE DES IMPRESSIONNISMES GIVERNY - Convention de Partenariat TOILETTES PUBLIQUES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, qu'une première convention de Partenariat pour deux ans a été signée avec le MDIG, le 30 mai 2014 pour un montant de 12 000 €/an. Cette dernière arrive à échéance et devra être renégociée avec son directeur.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à proposer au MDIG le renouvellement de la convention de partenariat pour une période de cinq ans. Le coût financier pris en charge par le MDIG représente environ 25% de la dépense engagée par la commune.

La commune de Giverny fournira chaque année le bilan du fonctionnement des Toilettes publiques.

**Après avoir délibéré  
Le conseil Municipal  
à l'unanimité**

**Autorise Monsieur le Maire**

- à proposer au Musée des Impressionnistes Giverny, le renouvellement pour cinq ans de la convention de partenariat
- A signer la convention de Partenariat.

## **PLU & AVAP**

Dans le cadre de la révision du POS qui deviendra un PLU (plan local d'urbanisme) d'une part et de la ZPPAUP en AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) d'autre part, monsieur le Maire nous informe de la nécessité de créer une nouvelle commission « Appel d'offres » en vue de statuer sur les différentes propositions qui seront présentées à l'occasion de ce marché public à procédure adaptée.

Après candidature et accord du conseil, entrent dans cette nouvelle commission :

- C. LANDAIS Maire,
- M. DELEMME 1<sup>er</sup> Adjoint
- D. DROIN 2<sup>ème</sup> adjoint,
- N.FAVIN,
- F. LAMY,
- C. LELEU,
- M. METZ.

Il est immédiatement convenu que cette commission se réunira le 30/6/2015 en Mairie.

Sur proposition de M le Maire, M. Metz prend la parole et nous fait lecture d'une lettre qu'il a élaborée et destinée aux différents « acteurs touristiques » du village.

Cette lettre, conçue dans un esprit de concertation, propose aux commerçants une rencontre avec des membres de la commission urbanisme en vue de faire le point de la situation relative à leur activité:

- pré enseignes, enseignes, affichage publicitaire,
- occupation du domaine public par la mise en place de mobilier urbain, pots de plantes, bancs, terrasses, étalages, tréteaux, chevalets,
- livraisons des fournisseurs.

Ces contacts permettront une meilleure cohérence des règlements d'urbanisme liés aux futurs PLU et AVAP et aideront à définir un cadre dans lequel les divers exploitants pourront évoluer.

M. Metz informe également l'assemblée de la création d'un avant-projet de règlement d'urbanisme dont le texte sera présenté à madame l'architecte des Bâtiments de France.

## **Incivilités : projet de mutualisation Police municipale de Vernon**

M le Maire rappelle qu'une fois encore des dégradations ont été commises par de jeunes gens dans le périmètre de la salle des fêtes. Ces incivilités ont un coup pour les finances de la commune!

Par ailleurs, dans le cadre du respect de la réglementation relative au stationnement (nouvelle signalétique mise en place prochainement), M le Maire propose au conseil municipal d'engager avec la Ville de Vernon et sa Police Municipale une discussion en vue d'aboutir à une convention de partenariat. La dite police municipale pourrait ainsi procéder à la verbalisation des contrevenants dans Giverny.

A l'unanimité, le conseil donne son accord pour la continuité des pourparlers.

## **Compte-rendu rdv Conseil départemental du 18 juin suite à la demande de C.LANDAIS**

Monsieur le Maire expose au conseil les différents sujets abordés à l'occasion de cette réunion:

- Subvention pour la révision de la ZPPAUP en AVAP.
- Subventions pour les travaux Rue Claude Monet
- Faisabilité d'une aire de stationnement pour camping-cars,
- Création d'un abri pour les touristes en attente des bus sur le parking municipal,
- Installation de feux tricolores à la sortie de la rue des Grands Jardins débouchant sur le Chemin du Roy,
- Animations hivernales au Musée des Impressionnistes Giverny,
- reprise des chemins de randonnées (il existe des possibilités de financement pour leur entretien et leur signalétique),
- Abri pour les enfants qui viennent visiter les musées en cas de mauvais temps,
- Problèmes engendrés du fait du retard dans le paiement des factures des fournisseurs par la perception.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Décès**

M le Maire nous rappelle la disparition :

le 14 juin 2015 de M Bernard ROUSSELET ancien Adjoint au maire de Giverny de 1989 à 1993 et de 1995 à 2001,

le 12 juin 2015 de M Cheickme (dit Cerné) CAMARA qui travaillait dans les jardins du Musée des Impressionnistes Giverny depuis leur création en 1992.

## **Église :**

Confirmation de l'étude pour la réalisation d'un « petit musée » avec les « Amis de Giverny ».

## **Concours Départemental des Villes et Villages fleuris :**

Dans le cadre de la campagne 2015, le jury attribuant les prix a déjà effectué une 1ère visite du village. Une seconde est prévue prochainement. Le talent et la volonté de tous les acteurs qui ont souhaité présenter un village fleuri séduisant permettront-ils l'obtention d'une « 2ème fleur » ?

## **Sécurité :**

Anne-Marie GRIFFON évoque le problème sécuritaire résultant de la descente des remorques chargées de ballots de foin par les rues étroites du village. Une rencontre avec l'exploitant est envisagée afin de résoudre ce problème.

## **Aire de pique-nique :**

Arnaud ETCHEBERRY rappelle une nouvelle fois son souhait de voir créer une aire de pique-nique dans le village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

